

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2018

Sous la présidence de : Madame Marie-Paule LEHMANN

- Étaient présents : Madame Marie-Paule LEHMANN, président de séance
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procurateur(s) : Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

N° CD/2018/093 - 610 - Ingénierie publique
61040 - Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) - Propositions financières - Budget primitif 2019 - Propositions d'un projet de convention globale de moyens et d'un projet de convention de mission pour 2019, à conclure entre le Département et l'ATIP

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2019 dans l'axe d'intervention 610 Ingénierie publique, pour le mode d'action 61040 Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) ;
- décide d'inscrire au budget 2019, au titre de la cotisation du Département du Bas-Rhin à l'ATIP, un montant de 746 905 € ;
- décide d'exonérer l'ATIP, de manière partielle et temporaire, du remboursement de la rémunération et des charges sociales afférentes, pour un montant de 650 000 € pour 2019, et de la prise en charge complémentaire, par le Département, d'une partie des rémunérations servies et des cotisations sociales versées pour le compte de ses agents mis à disposition de l'ATIP, durant leurs absences supérieures à 15 jours consécutifs, à hauteur de 90 000 € ;
- approuve les termes du projet de convention globale de moyens au profit de l'ATIP à conclure pour les années 2019 à 2021, annexé à la présente délibération, et venant se substituer à la convention globale de moyens en date du 11 avril 2017 ;

- autorise son président à signer la convention globale de moyens précitée ;
- décide d'attribuer à l'ATIP une contribution financière de 500 000 €, pour l'année 2019, pour la mise en œuvre des missions qui lui sont confiées par le Département ;
- approuve les termes du projet de convention de missions 2019, annexé à la présente délibération, à conclure avec l'ATIP ;
- autorise son président à signer cette convention de mission.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Frédéric BIERRY
Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181213-lmc1122521-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 19/12/18